



ÉLECTION DES PARTICIPANTES ET DES PARTICIPANTS VERSION SIMPLIFIÉE

INTRODUCTION

Le ministère de l'Éducation, en collaboration avec la FESFO et le Député Jean-Marc Lalonde, organise encore pour l'année scolaire 2007-2008 un Parlement jeunesse. Toutefois, cette fois-ci, les élèves qui participeront à cette activité devront d'abord avoir été élu(e)s au niveau de leur école respective dans le but de leur faire vivre tout le processus parlementaire. Il faudra que ces élèves se fassent élire par leurs pairs, dans le cadre d'une mini campagne électorale simulée. Les élèves qui participent au Parlement jeunesse doivent être, en principe, de la 11^e ou de la 12^e année bien qu'on peut, exceptionnellement, accepter des élèves de la 10^e année.

Le texte qui suit peut servir de guide pour l'organisation d'une telle campagne à l'intérieur de l'école.

RESPONSABLE DU PARLEMENT

Organiser (ou voir à nommer un membre du personnel enseignant qui s'occupera d'organiser) une mini campagne électorale dans l'école afin d'identifier la participante ou le participant au Parlement jeunesse 2008.

APPROBATION DES ÉLÈVES PARTICIPANTS

Les élèves intéressés devront obtenir l'approbation des enseignants pour participer à la campagne électorale simulée. Préféablement, les élèves qui s'intéressent à la politique et qui désirent participer au Parlement jeunesse 2008. Procéder à un triage préalable. Par exemple, demander aux élèves intéressé(e)s de préparer un petit discours sur un des 3 thèmes du Parlement 2008 et, à partir de ce texte, choisir ceux qui participeront à l'élection. Limiter le nombre de participantes et de participants à trois ou quatre afin de simplifier le processus de l'élection. Beaucoup d'élèves signifient beaucoup de discours, ce qui risque d'alourdir le tout.

THÈMES DES PROJETS DE LOI

Remettre aux élèves le document « Tâche de préparation sur les trois thèmes » pour qu'ils ou elles se préparent aux débats.



CAMPAGNE ÉLECTORALE

Tâche à accomplir : chaque participante ou participant s’imagine faire partie d’un parti politique et entreprend de se faire connaître à son électorat. Elle ou il donne un nom fictif à son parti, définit la plateforme électorale du parti, se trouve un slogan, crée des affiches publicitaires, etc.

L’enseignant(e) responsable s’entend avec la direction pour créer une circonscription. Cela peut être une classe, un regroupement de classes ou un regroupement par niveau dans les petites écoles. On s’entend aussi sur le jour et l’heure de l’élection (p. ex., lors d’une période de classe ou sur l’heure du dîner).

Chaque élève se prépare à un débat portant sur les 3 thèmes du Parlement jeunesse 2008.

Note : Les affiches publicitaires sont placées là où le plus grand nombre d’électrices et d’électeurs pourront les voir.

L’enseignant(e) responsable voit à préparer les modalités du scrutin (p. ex., créer des bulletins de vote : petite fiche avec les noms des candidates ou candidats de chaque parti (suivre le modèle provincial : voir *La citoyenneté Responsabilité, démocratie et engagement*, p.138, nommer des scrutatrices et scrutateurs).

Au jour et à l’heure déterminés, les candidates et candidats participeront au débat devant les élèves choisis pour représenter la circonscription. Suite aux présentations, ou à tout autre moment propice, on invite les élèves de l’auditoire à voter.

RÉSULTATS DU VOTE

L’enseignant(e) responsable verra au dépouillement des suffrages en s’assurant de l’impartialité des scrutatrices et scrutateurs. Bien sûr, la candidate ou le candidat qui remporte le plus de votes sort gagnant (suivant le principe de la majorité simple) et ira représenter son école au Parlement jeunesse 2008.



ÉLECTION DES PARTICIPANTES ET DES PARTICIPANTS VERSION COMPLÈTE

INTRODUCTION

Le ministère de l'Éducation, en collaboration avec la FESFO, organise encore pour l'année scolaire 2007-2008 un Parlement jeunesse. Toutefois, cette fois-ci et les années subséquentes, les élèves qui participeront à cette activité devront d'abord avoir été élu(e)s au niveau de leur école respective dans le but de leur faire vivre tout le processus parlementaire. Il faudra que ces élèves se fassent élire par leurs pairs, dans le cadre d'une campagne électorale simulée par exemple. Les élèves qui participent au Parlement jeunesse doivent être, en principe, de la 11^e ou de la 12^e année bien qu'on peut, exceptionnellement, accepter des élèves de la 10^e année.

Le texte qui suit peut servir de guide pour l'organisation d'une campagne électorale à l'intérieur de l'école.

RESPONSABLE DU PARLEMENT

Organiser (ou voir à nommer un membre du personnel enseignant qui s'occupera d'organiser) une campagne électorale dans son école afin d'identifier la participante ou le participant au Parlement jeunesse 2008.

APPROBATION DES ÉLÈVES PARTICIPANTS

Les élèves intéressés devront obtenir l'approbation des enseignants pour participer à la campagne électorale simulée. Préférentiellement, les élèves qui s'intéressent à la politique et qui désirent participer au Parlement jeunesse 2008. Éviter d'impliquer un trop grand nombre de personnes, surtout dans les petites écoles, car il faudra mettre sur pied autant de circonscriptions que de membres de partis. (Voir Annexe A : Scénarios)

FORMATION DE PARTIS POLITIQUES

Voir à former trois partis politiques afin de refléter la politique provinciale ontarienne. Toutefois, il serait préférable de donner des noms fictifs à ces partis. Répartir les élèves participants en trois groupes qui deviendront membres d'un parti politique. Former des groupes en nombre égal autant que possible afin que chaque circonscription ait une candidate ou un candidat (bien qu'il arrive qu'un parti ne présente pas de candidat dans toutes les circonscriptions). Éviter aussi les nombres pairs car il pourrait en résulter une égalité de candidates ou candidats élu(e)s par parti.



Façon de regrouper les élèves : se servir du document « Idéologies des partis politiques » pour identifier les affinités politiques ou tout simplement laisser l'enseignant(e) responsable former les équipes en tenant compte des capacités de chacune et de chacun et d'une certaine égalité de répartition selon le sexe. On peut aussi laisser les élèves choisir leur équipe mais cela pose le problème du contrôle du nombre de participantes et de participants par équipe ainsi que la répartition selon le sexe. À moins qu'on leur laisse le choix mais en s'assurant que ces critères soient respectés.

THÈMES DES PROJETS DE LOI

Remettre aux élèves le document « Tâche de préparation sur les trois thèmes » pour qu'ils ou elles se préparent aux débats.

ORGANISATION DES PARTIS POLITIQUES

Expliquer la tâche à accomplir : chaque groupe devra se choisir une ou un leader, donner un nom à son parti, définir la plateforme électorale du parti, se trouver un slogan, créer des affiches publicitaires.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'enseignant(e) responsable s'entend avec ses collègues pour que certaines classes deviennent des circonscriptions. On attribue une circonscription à un membre de chaque parti politique.

Chaque membre prépare un discours portant sur les trois thèmes à l'étude afin de le présenter à ses électrices et électeurs. Ce discours doit refléter la politique du parti.

NOTE : LES AFFICHES PUBLICITAIRES PRÉPARÉES PAR CHAQUE ÉQUIPE SONT PLACÉES DANS LES ENVIRONS DE LA CLASSE CIBLE OU DANS LA CLASSE MÊME.

L'enseignant(e) responsable voit à préparer les modalités du scrutin (p. ex., créer des bulletins de vote : petite fiche avec les noms des candidates ou candidats de chaque parti (suivre le modèle provincial : voir *La citoyenneté Responsabilité, démocratie et engagement*, p.138, nommer des scrutatrices et scrutateurs).

Lors d'une période de classe, les trois candidates ou candidats font leur présentation dans leur circonscription respective. Suite aux présentations, on invite les élèves de la classe à voter.

NOTE : IL EST PRÉFÉRABLE DE TENIR L'ÉLECTION DANS TOUTES LES CIRCONSCRIPTIONS À LA MÊME PÉRIODE OU AU MOINS LE MÊME JOUR.



Au choix de l'enseignant (e), on peut aussi demander aux élèves de la classe-cible d'évaluer la performance des trois candidates ou candidats. Une classe de français, par exemple, pourrait étudier les éléments du discours, etc.

RÉSULTATS DU VOTE

L'enseignant(e) responsable verra au dépouillement des suffrages en s'assurant de l'impartialité des scrutatrices et scrutateurs. Bien sûr, le parti qui remporte le plus de circonscriptions sort gagnant (suivant le principe de la majorité simple). Il peut arriver toutefois que son chef ne soit pas élu.

CHOIX DE LA PARTICIPANTE OU DU PARTICIPANT AU PARLEMENT JEUNESSE 2008

Il y a différents moyens d'atteindre ce but. Par exemple :

- choisir la ou le leader du parti gagnant de l'élection. Toutefois, si elle ou il a été défait(e) dans sa circonscription, on pourrait choisir le leader de l'opposition officielle, si élu (e) bien entendu. Point positif : l'élève choisi comme chef d'une équipe a de bonnes chances d'être une excellente participante ou un excellent participant au Parlement jeunesse. Point négatif : les autres élèves ne seront pas beaucoup motivés s'ils savent qu'ils n'ont pas de chance d'être choisis.
- choisir un membre du parti gagnant : la ou le leader ou celle ou celui qui a obtenu le plus de votes. Tenir compte que les circonscriptions ne seront pas égales en « population » bien que cela soit aussi une réalité lors d'élections provinciales. Partir du pourcentage du vote peut-être.
- choisir parmi tous les élus peu importe leur parti. Ceci aurait pour mérite de motiver toutes les candidates et tous les candidats. Comment procéder? Pourcentage du vote, choix par les élèves, choix par le personnel enseignant.

AUTRE FAÇON DE PROCÉDER

On peut aussi simplifier le processus. Un certain nombre d'élèves (5 ou 6) intéressés à participer au Parlement jeunesse 2008 préparent un discours sur des thèmes donnés et font une présentation à un auditoire quelconque (p. ex., une classe, un groupes de classes) qui devient une circonscription. On procède au vote et l'élève qui reçoit le plus de votes représentera son école au Parlement jeunesse. Cela a pour mérite de faciliter le choix de l'élève gagnant.



ANNEXE A : SCÉNARIOS

PARTIS POLITIQUES

Trois partis : Parti A, Parti B, Parti C. 7 candidates ou candidats par parti

CIRCONSCRIPTIONS

Circonscription	Nombre d'électrices et d'électeurs
1	30
2	24
3	27
4	14
5	19
6	20
7	22

SCÉNARIO 1

RÉSULTATS DU SUFFRAGE

Circonscription	No d'électrices et d'électeurs	Gagnant(e) no de votes	Perdant(e)s, no de votes
1	30	B : 17	A : 7 C : 6
2	24	B : 14	A : 9 C : 1
3	27	C : 16	A : 2 B : 9
4	14	B : 6	A : 5 C : 3
5	19	A : 10	B : 6 C : 3
6	20	C : 12	A : 1 B : 7
7	22	B : 9	A : 7 C : 6

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION :

Partis	No de circonscriptions remportées	Pourcentage du vote
A	1	26.3
B	4	43.6
C	2	30

Le parti B sort gagnant. Non seulement, il remporte le plus grand nombre de circonscriptions mais obtient aussi le plus haut pourcentage du vote.



PARLEMENT JEUNESSE FRANCOPHONE DE L'ONTARIO
 ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, TORONTO
 DU 2 AU 5 AVRIL 2008

SCÉNARIO 2

Circonscription	No d'électrices et d'électeurs	Gagnant(e) no de votes	Perdant(e)s, no de votes
1	30	C : 24	A : 4 B : 2
2	24	B : 9	A : 7 C : 8
3	27	C : 19	A : 5 B : 3
4	14	A : 9	B : 3 C : 2
5	19	A : 15	B : 1 C : 3
6	20	B : 14	A : 2 C : 4
7	22	A : 11	B : 6 C : 5

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION :

Partis	No de circonscriptions remportées	Pourcentage du vote
A	3	34
B	2	24.4
C	2	41.7

Le parti A sort gagnant puisqu'il remporte plus de circonscriptions que les deux autres partis. Toutefois, ce sera un gouvernement minoritaire. À remarquer aussi que c'est le parti C qui remporte le plus haut pourcentage du vote.